





## ENSEIGNEMENTS SOUHAITÉS

LANGUES VIVANTES	CLASSES À PROJET (facultatif - un seul choix possible) Les classes à projet sont incompatibles avec les filières bilangues
<input type="checkbox"/> <b>Langue Vivante 1</b> : Anglais (4h) + découverte d'autres langues vivantes étrangères (1h) <input type="checkbox"/> <b>Filière bilangue</b> : Anglais (3h) + Allemand (3h) (si effectif suffisant) <input type="checkbox"/> <b>Filière bilangue</b> : Anglais (3h) + Chinois (3h) (si effectif suffisant) <input type="checkbox"/> <b>Filière bilingue Breton</b>	<input type="checkbox"/> Classe <b>PAC</b> - projet artistique et culturel <input type="checkbox"/> Classe « <b>EURÊKA</b> » - projet scientifique et technologique
	<input type="checkbox"/> Option basket (mercredi matin)

## CODIFICATION DES PROFESSIONS

<p><b>AGRICULTEURS</b> 10 – Agriculteurs</p> <p><b>ARTISANS, COMMERÇANTS ET CHEFS D'ENTREPRISES</b> 21 – Artisans 22 – Commerçants et assimilés 23 – Chefs d'entreprises de dix salariés ou plus</p> <p><b>CADRES ET PROFESSIONS INTELLECTUELLES SUPÉRIEURES</b> 31 – Professions libérales 33 – Cadres de la fonction publique 34 – Professeurs et assimilés 35 – Professions de l'information, des arts et des spectacles 37 – Cadres administratifs et commerciaux d'entreprises 38 – Ingénieurs et cadres techniques d'entreprises</p> <p><b>PROFESSIONS INTERMÉDIAIRES</b> 42 – Instituteurs et assimilés 43 – Professions intermédiaires de la santé et du travail social 44 – Clergé, religieux 45 – Professions intermédiaires administratives de la fonction publique 46 – Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises 47 – Techniciens 48 – Contremaîtres, agents de maîtrise</p>	<p><b>EMPLOYÉS</b> 52 – Employés civils et agents de service de la fonction publique 53 – Policiers et militaires 54 – Employés administratifs d'entreprises 55 – Employés de commerce 56 – Personnels des services directs aux particuliers</p> <p><b>OUVRIERS</b> 61 – Ouvriers qualifiés 66 – Ouvriers non qualifiés 69 – Ouvriers agricoles</p> <p><b>RETRAITÉS</b> 71 – Retraités agriculteurs exploitants 72 – Retraités artisans, commerciaux et chefs d'entreprise 73 – Retraités cadres et professions intermédiaires 76 – Retraités employés et ouvriers</p> <p><b>AUTRES INACTIFS</b> 81 – Chômeurs n'ayant jamais travaillé 82 – Personnes sans activité professionnelle</p>
--	--

**PIÈCES À JOINDRE  
AU DOSSIER**

- 1 enveloppe **format A5** affranchie au tarif lettre pour 100 g portant l'adresse complète du responsable principal de l'élève
- Copie du livret de famille (complet)
- Pour les parents séparés ou divorcés : copie du dernier extrait du jugement qui justifie de l'*autorité parentale* et du *lieu de résidence* de l'enfant.

L'inscription sera définitive après réception de **l'avis de passage en 6<sup>ème</sup> délivré par le conseil de cycle 3 de l'école primaire.**

**En cas de redoublement de 6<sup>ème</sup> :**

- Photocopies des bulletins de notes de l'année scolaire : 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> trimestres.  
Le bulletin du 3<sup>ème</sup> trimestre et la copie de la fiche navette pour la décision d'orientation sont à nous expédier en juin, dès qu'ils seront en votre possession.  
Ils conditionnent l'admission définitive.

Je/Nous soussigné(ons), Responsable légal 1 - Responsable légal 2 - Représentant légal (1)

Atteste(ons) sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur ce dossier

Fait à : \_\_\_\_\_ le |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|

Signature(s)

Responsable légal 1

Responsable légal 2

Représentant légal

(1) Rayer la/les mention(s) inutile(s)

Vous recevrez par mail un accusé réception du dossier

RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) : la protection de votre vie privée et de celle de votre enfant est, pour nous, d'une importance capitale. Nous traitons vos données en conformité avec toutes les lois applicables concernant la protection des données et de la vie privée, notamment le RGPD entré en vigueur le 25 mai 2018.